



Papier pas tres clair au sujet d un prétendu partage provisoir de

Par **jeanjacques2**, le **06/10/2014** à **22:18**

depuis le mois de juin ma femme ma demande le divorce mais je lui ai dit que je ne me sentais pas prêt a l accepte depuis elle a été voir un avocat et a fait faire un papier qui lui a coûté 700 euro ou il est marqué qu elle demandais la jouissance de la maison et du mobilier pour une durée de 30 mois en me disant que ce n était pas une procédure de divorce juste un arrangement provisoire .le souci s est que ce papier est intitulé procédure en divorce avec dessous l article 251 .puis je la croire?

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".

Merci pour votre attention...

Par **ElianeTarn**, le **17/10/2014** à **19:49**

Bonsoir, J'ai des doutes certains ; montrez ce papier à un avocat qui saura confirmer ou non les termes de ce courrier. Bon courage

Par **moisse**, le **17/10/2014** à **19:54**

Bonsoir,

Il s'agit d'une requête initiale devant le juge pour ouvrir la procédure de divorce.

==code civil art.251

L'époux qui forme une demande en divorce présente, par avocat, une requête au juge, sans indiquer les motifs du divorce.

==

Par **ElianeTarn**, le **17/10/2014** à **20:55**

Bonsoir, c'est ce que je pensais mais je n'osais le dire.